

Partage de la valeur ajoutée : un équilibre sous tension (Le)

Titre(s) : Partage de la valeur ajoutée : un équilibre sous tension (Le) [[périodique]]

Ensemble : Cahiers français 448

Editeur, producteur : 01/11/25

Description matérielle : pp.94-99

ISSN : 0008-0217

Note sur la description matérielle : 6

Résumé ou extrait : La France est actuellement le seul pays en Europe confronté à un impératif de rigueur budgétaire d'une telle ampleur, mais l'activité économique soutenue des autres pays européens limite les risques de spirale récessive. L'Allemagne, principal partenaire commercial de la France, a adopté en juin un plan d'investissement de 1 000 milliards d'euros pour ses infrastructures et sa défense, dont la France pourrait bénéficier via ses exportations. Si l'Union européenne lançait un plan d'investissement massif similaire à celui du rapport Draghi, les ajustements budgétaires français seraient moins douloureux. Des exemples étrangers montrent des trajectoires de redressement budgétaire réussies. La Suède, avec un déficit budgétaire de 7 % du PIB au début des années 1990 (culminant à 11 % en 1993), a retrouvé l'équilibre en une décennie grâce à des réformes structurelles (retraites, santé, libéralisation).

L'Allemagne, dont la dette publique était comparable à celle de la France jusqu'aux années 2010, a opéré un tournant entre 2002 et 2005 sous Gerhard Schröder, notamment avec la loi Hartz IV qui a libéralisé le marché du travail. Ces réformes ont d'abord provoqué une récession, mais dès 2007, l'Allemagne retrouvait l'équilibre budgétaire, alors que la France affichait encore un déficit de 3 % du PIB.

Aujourd'hui, l'Allemagne peut se permettre un plan de relance de 500 milliards d'euros. Il est jugé crucial pour la France de lancer un plan d'ajustement budgétaire ambitieux sans attendre la pression des marchés financiers, afin de préserver des taux d'intérêt bas. Une hausse d'un point de taux d'intérêt sur la dette française représente 3 milliards d'euros supplémentaires la première année et plus de 30 milliards sur dix ans. Après la crise des subprimes de 2009, les pays de la zone euro, dont la France, ont perdu leur crédibilité auprès des marchés en tardant à assainir leurs finances, ce qui a entraîné une flambée des taux d'intérêt, notamment pour la Grèce entre 2010 et 2012. La rémunération des agents publics en France repose sur le point d'indice, fixé à 4,92 euros depuis le 1er juillet 2023, après de longues périodes de stagnation (aucune hausse entre 2010-2016 et 2017-2022 malgré l'inflation). La flat tax, instaurée le 1er janvier 2018, impose les revenus du capital à un taux unique de 30 %. En Suède, face à la crise de 1992, la banque centrale a porté son taux directeur à 500 % durant quelques jours pour contrer les attaques spéculatives. Concernant le partage de la valeur ajoutée, la répartition entre revenus du travail et du capital est un indicateur clé des dynamiques économiques et sociales. Depuis les années 1980, la part salariale a reculé dans la plupart des économies avancées. En France, la part du travail dans la valeur ajoutée a chuté de 8,2 points entre 1980 et 2025, mais s'est stabilisée autour de 66 % en moyenne entre 1990 et 2025. Aux États-Unis, la baisse est de 6,8 points sur la même période, tandis que l'Allemagne a connu une légère hausse (+1,1 point depuis 1991), le Royaume-Uni une baisse modérée (-1,5 point), et la

zone euro une stabilité (-1,0 point depuis 1995). En France, la stabilité de la part salariale masque des mouvements : baisse de 1990 à 2007, redressement de 2008 à 2016, puis maintien à un niveau élevé depuis 2017. Cette spécificité s'explique par le rôle du salaire minimum, la structure de la négociation collective et les mécanismes de redistribution. Les évolutions du partage de la valeur ajoutée s'expliquent par plusieurs facteurs : le progrès technique, qui favorise la substitution du capital au travail via l'automatisation et la baisse du prix des biens d'investissement ; la mondialisation, qui a accru la concurrence et affaibli le pouvoir de négociation des salariés, surtout dans les secteurs peu qualifiés ; et la financiarisation des entreprises, qui a renforcé la pression sur les marges et limité la progression des salaires. En France, la part des dividendes dans l'excédent brut d'exploitation est passée de 3 % à un niveau nettement supérieur. En résumé, la France fait face à un défi budgétaire majeur dans un contexte européen relativement porteur, avec des exemples étrangers de redressement budgétaire, une nécessité de préserver la crédibilité financière pour éviter une hausse du coût de la dette, et une évolution du partage de la valeur ajoutée marquée par une érosion de la part salariale depuis les années 1980, stabilisée autour de 66 % depuis 1990, sous l'effet de facteurs structurels et institutionnels.

Sujet - Nom commun : Richesse